

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 2021

Le 04 février 2021, à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos compte tenu des mesures sanitaires.

Il est présidé par Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, Catherine CLERC, Pauline JOUFFROY, Natacha PELLETIER.

Mrs Pierre CLAVIER, Julien MARICHY, David NICOLAS, Pascal RAUCH, Eric VUILLET.

Excusé : Mehdi TABOUI (pouvoir donné à Paulette MARANO), arrivé à 20h45.

Secrétaire de séance : Lucette DOUSSOT

### **1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 novembre 2020**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu en date du 13 novembre 2020.

### **2 - Reprise des concessions cimetièrè : retrait de la délibération n°10/20 du 9 mars 2020 (Délibération n°01/2021)**

Par délibération en date du 9 mars 2020, le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à reprendre et à remettre en état, pour de nouvelles inhumations, un certain nombre de concessions en état d'abandon. La Préfecture du Jura, par lettre en date du 18 mai 2020, nous informe du non- respect des délais impartis dans la procédure de reprise des concessions et invite le Conseil Municipal à retirer cette délibération. A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ce retrait.

### **3 - Reprise de concessions au cimetière (Délibération n°02/2021)**

La procédure de constatation d'abandon ayant débuté le 26 janvier 2017, le premier procès-verbal date du 3 mars 2017 suivi de plusieurs affichages et ce jusqu'au 3 juillet 2017.

A compter de cette date, il convient de compter à minima 3 ans, pour l'établissement du deuxième procès-verbal fait le 5 novembre 2020. Après un mois d'affichage en mairie, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité sur la reprise par la Commune des huit concessions.

### **4 - Débat d'orientations budgétaires 2021**

- Enrochement rue des Condamines (Fonds de concours)
- Bande de roulement route de Saint-Georges
- Réparation de la cloche à Saint-Georges
- Réfection partielle de la toiture du lavoir
- Abattage des peupliers à la Grand'Mare
- Rafrachissement du logement de l'école
- Réfection de la cour de l'école
- Remplacement des couverts et du mobilier de la salle des fêtes

- Restauration statues en bois polychrome à la Chapelle de Saint-Georges

## **5 - Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2021 (Délibération n°03/2021)**

Suite à la présentation par l'ONF du tableau d'assiette des coupes pour l'année 2021, sur la parcelle 14j et 15j, (amélioration) la Commission de la Forêt a émis un avis favorable. Le produit des coupes de ces parcelles (petits bois) est destiné à l'affouage. Le Conseil Municipal entérine la décision de la Commission de la Forêt.

## **6 - ECLA - Classement de la voirie : mise à jour 2021**

Dans le cadre du classement de la voirie communautaire, il convient de statuer sur les voies suivantes :

- Cour Saint-Vincent
- Chemin de l'Abreuvoir
- Chemin de la Vouivre (partie jusqu'au bassin de décantation).

Le Conseil Municipal décide de remettre à ECLA le chemin de l'Abreuvoir et la partie du chemin de la Vouivre jusqu'au bassin de décantation, la Cour Saint-Vincent relevant du domaine privé

## **7 - Point sur les travaux**

- Aménagement rue Désiré Barodet : reste à réaliser la mise en place de la signalisation verticale et horizontale par la Société Via System.  
Réalisation d'un bi-couche le long du cheminement piétons par la Société Eiffage.
- Rue du Calvaire : reprise de la bande de roulement par la Société Eiffage sous la maîtrise d'œuvre d'ECLA.

## **8 - Etude de devis : (pour information)**

- Chapelle de Saint-Georges - Remplacement du système d'électrification de la cloche : 2 080.80 € TTC + synchronisation de l'horloge au milliardième de seconde : 190.80 € TTC (Sonneries à 7 h 00 et 19 h 00).
- Réfection partielle du toit du lavoir : 1 238.78 € TTC
- Réfection de deux statues en bois polychrome : 2 940.00 € TTC

## **9 - Informations et questions diverses**

- Circulation des véhicules de plus de 19 tonnes : l'arrêté signé par le CD 39 et le Maire de Courlaoux interdisant la circulation des PL de plus de 19 tonnes, notamment sur la RD 30 depuis le giratoire avec la RD 1083 à Gevingey a été signé le 20 janvier 2021.
- Déploiement de la fibre optique : une partie du réseau de télécommunication passe par des poteaux des réseaux Enedis et Orange. Suite aux études réalisées par Eiffage Energie pour le compte d'Orange, il apparait que 11 poteaux Enedis et 2 poteaux Orange n'ont pas une résistance suffisante pour faire passer les câbles. Une réunion est programmée le 10 février 2021 en mairie avec Eiffage.

- Le locataire de l'appartement communal a donné son dédit pour le 31 mars 2021.

### **13 – Réunions à venir :**

- 12/01/2021 : ECLA – Commission Finances
- 21/01/2021 : ECLA – Conseil Communautaire
- 27/01/2021 : ECLA – Commission Voirie Transports
- 28/01/2021 : ECLA – Comité technique et CHSCT
- 02/02/2021 : SICOPAL
- 09/02/2021 : ECLA – Commission Voirie Transports
- 23/02/2021 : ECLA – Commission Environnement
- 04/03/2021 : ECLA – Conseil Communautaire
- 20/03/2021 : ECLA – Commission Finances
- 01/04/2021 : ECLA – Conseil Communautaire

### **Compte rendu de réunions :**

- 17/12/2020 : ECLA – Conseil Communautaire
- 07/01/2021 : ECLA – Commission Sports
- 19/01/2021 : ECLA – Commission Environnement

### **URBANISME – DOSSIERS EN COURS :**

- PC 01/19 modificatif : Dossier déposé le 10/12/2020 par la SCI « les 3 FER » pour la modification de façades d'un bâtiment industriel et la création de 4 places de stationnement sur la parcelle ZA 92, sise 230 route de la Grand'Mare
- DP 01/21 : Dossier déposé le 06/01/2021 par Monsieur Julien MARICHY pour la création d'une fenêtre et d'un vélux sur sa maison d'habitation située sur la parcelle AA77, sise 87, rue des Fontaines.

### **URBANISME – DOSSIER NOTIFIE :**

- PC 01/2020 : Arrêté de refus en date du 03/02/2021 d'un dossier déposé le 10/12/2020 par Madame Amélie FAUTRELLE, pour la construction d'un garage sur les parcelles cadastrées AB 65 et 66, sises 153, rue du Château d'Eau.
- DP 11/2020 : Arrêté de non-opposition en date du 13/01/2021 d'un dossier déposé le 17/12/2020 par Monsieur Thierry SAILLARD, pour la création d'un appentis sur la parcelle cadastrée AA 36, sise 80, rue Désiré Barodet.
- DIA 01/2021 : Vente par Monsieur et Madame VATTARD Brice et Françoise de leur maison d'habitation située sur les parcelles cadastrées AA n° 72, sise 71, rue des Fontaines.

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 25 MARS 2021**

Le (a) Secrétaire

  
Lucette DOUSSOT

Le Maire,

  
Paulette MARANO

